



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt et un le 23 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 17 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Étaient présents :

M. BALDES, Maire.

Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, Mme MERCHADOU, M. SABOURAUD, M. SERAFFON, Adjoint, Mme HIMPENS, Mme PAIN-GOJOSSE, M. RIMARK, Mme GRANGEON, M. CASTETS, M. DURANT, Mme DUBOURG, Mme THEUIL, Mme BAYLE, Mme HOLGADO, M. RENAUD, Mme SENTIER, M. MOINET, Mme ZANA, M. GADRAT, Conseillers Municipaux.

Était excusée et représentée par pouvoir:

Mme LUCKHAUS à Mme SARRAUTE

Étaient absents:

M. ELIAS, Mme BAUDERE, M. CARDOSO

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme GRANGEON est élue secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 23

Conseillers votants : 24

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 3

27 – BUDGET PRINCIPAL M14 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 AU BUDGET 2021

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'excédent de recettes d'exploitation réalisé en 2020 au Budget Principal M14 comme suit :

- 796 745,62 € au compte R002 de manière à financer de nouvelles dépenses de fonctionnement,

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	Excédent	606 161,95 €
	Déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	Excédent	359 019,69 €
	Déficit	
Résultat de clôture à affecter	Excédent	965 181,64 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent	301 446,71 €
	Déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent	
	Déficit	1 017 702,70 €
Résultat comptable cumulé R001	Excédent	0,00 €
Résultat comptable cumulé D001	Déficit	716 255,99 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		84 300,79 €

Recettes d'investissement restant à réaliser	632 120,76 €
Solde des restes à réaliser	547 819,97 €
Besoin (-) réel de financement	168 436,02 €
Excédent (+) réel de financement	

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	168 436,02 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	
Sous-total (R 1068)	168 436,02 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement	965 181,64 €
Recette non budgétaire au compte 110	
Recette budgétaire au compte R 002 du budget N+1	796 745,62 €
TOTAL	965 181,64 €
Résultat déficitaire en report	
Recette non budgétaire au compte 119	
Déficit reporté à la section de fonctionnement D002	

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté -	R 002 : excédent reporté :	D 001 : solde d'exécution N-1	R 001 : solde d'exécution N-1
	796 745,62 €	716 255,99 €	0,00 €
			R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé :
			168 436,02 €

La commission n°6 (Finances / Ressources Humaines) s'est réunie le 15 mars 2021 et a pris acte.

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 29/03/21
Identifiant de télétransmission : 033-21330058500014-
20210323-64345-DE-1-1

Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE

